

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

15 OCT. 2018

Lyon, le

Direction générale de l'aviation civile

DDT Puy de Dôme

muriel.sauvadet@puy-de-dome.gouv.fr

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Département SNIA Centre et Est

Pôle Ingénierie Opérationnelle et Patrimoine de Lyon

Nos réf. : NS/NC/bd/2018-Au1857

Vos réf. : lettre du 23 juillet 2018 complétée le 20/09/2018

Affaire suivie par : Anne SAULNIER
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. 04 26 72 65 46 – Fax : 04 26 72 65 69

Objet : avis d'urbanisme
Dossier : PC 063 003 18A0012
Commune : AMBERT
Pétitionnaire : SERGIES

Par courrier visé en référence, vous sollicitez mon avis sur le dossier de construction d'un parc solaire d'environ 370000m² sur la commune d'Ambert, à proximité de l'aérodrome d'Ambert le Poyet.

Mon service émet un avis favorable pour ce projet **sous réserve** d'utiliser des verres limitant les rayons réfléchis à une luminance inf à 10 000 cd/m² sur la zone nord ou de modifier l'azimut/inclinaison des tables sur la zone nord afin de supprimer tous les cas d'impact gênants :

- Impact relevé sur Eblouis pour la zone Nord QFU 016
- Impact relevé par le projecteur sur la zone Nord également.

Par ailleurs, en cas d'utilisation de grues pour la mise en place des panneaux, une demande devra être faite au moins un mois à l'avance par mail à l'adresse indiquée en référence.

Le Chef de Département

Nicolas Stark

PJ :